



ORDRE DU JOUR DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DU CONSEIL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, À ÊTRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE **LUNDI, 1^{er} OCTOBRE 2009 À 19 h 30.**

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

01 - Ordre du jour

01.01 Approbation de l'ordre du jour.

03 – Consultation publique

Consultation publique concernant le projet de règlement suivant : *(Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point)*

03.01 PC-2495A-250-PD1 modifiant le règlement 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire pour autoriser les usages industriels de «Classe C» dans la zone N254 (boulevard des Sources).

04 – Procès-verbaux

04.01 Approuver les versions française et anglaise des procès-verbaux des séances du conseil tenues les 6 juillet, 17 et 24 août et 8 et 21 septembre 2009.

05 – Période de questions

10 – Réglementation

10.01 Avis de motion pour des règlements à être subséquemment adoptés.

Règlement modifiant le règlement numéro PC-2712 sur la régie interne des séances du conseil de la Ville de Pointe-Claire en ce qui concerne les dates des séances de l'année 2010.

10.02 Décision du conseil concernant l'appel logé par M. Mehrandish, propriétaire du 408 avenue Saint-Louis, à la suite de la décision du comité de démolition.

10.03 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 3535, autoroute Transcanadienne l'installation de revêtement métallique sur un agrandissement servant d'entrepôt de réservoirs, au lieu des matériaux de parement de «Classe A» requis (Schering-Plough) *(Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point)*.

10.04 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 148, chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore un garage dont le niveau du plancher est inférieur au niveau du centre de la rue (Marie Lamarche) *(Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point)*.

10.05 Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement aux rénovations extérieures pour la propriété située au 115, chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore (L. Li et D. Meng) (règlement 2628-9).

10.06 Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement au remplacement du revêtement extérieur pour la propriété située au 110, avenue Dieppe (R. Daoust et L. Martin) (règlement 2628-9).

10.07 Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à l'installation d'un nouveau déclin pour la propriété située au 14, avenue Salisbury (Michael Carlyle) (règlement 2628-9).

10.08 Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement aux rénovations extérieures pour la propriété située au 172, avenue Sunnyside (K. Hardy) (règlement 2628-9).

- 10.09 Adopter un règlement portant le numéro PC-2495A-249 modifiant le règlement numéro 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire afin de modifier les dispositions particulières applicables à la zone C72 de façon à préciser les usages permis ainsi que le nombre minimal de planchers.
- 10.10 Adopter un second projet de règlement numéro PC-2495A-250-PD2 modifiant le règlement 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire pour autoriser les usages industriels de «Classe C» dans la zone N254 (boul. des Sources).

20 – Administration et finances

- 20.01 Autoriser la participation de M. Marc Creamer, chef de section adjoint – entraînement – Club de canoë, au Sommet de l'innovation du sport 2009 ainsi qu'au séminaire de Canoë Kayak Canada pour les entraîneurs de canoë-kayak de vitesse, qui auront lieu à Vancouver, Colombie-Britannique, du 12 au 16 novembre 2009.
- 20.02 Autoriser l'achat d'un espace publicitaire de 130\$, soit ¼ de page dans le programme souvenir du spectacle de Noël du «Black Watch Veterans Association» qui aura lieu le 13 décembre 2009.
- 20.03 Autoriser le paiement de la facture n° 10028 de 52 582\$ représentant la contribution 2009-2010 de la Ville de Pointe-Claire au Conseil de développement d'affaires de l'Ouest-de-l'Île.
- 20.04 Modifier la résolution 2009-450 adoptée le 8 septembre 2009 en remplaçant le montant de «4000\$» par celui de «8000\$».

30 – Contrat

- 30.01 Octroyer un contrat de 735 635,72\$ pour la fourniture de services de collecte et de transport des déchets domestiques de la Ville de Pointe-Claire du 1 janvier au 31 décembre 2010 à la société «Camille Fontaine & Fils inc.» (appel d'offres PT90007).
- 30.02 Autoriser 2946-8980 Québec inc., successeur des droits de Mitec Télécom Inc., à sous-louer à Medtronic Cryocath L. P. pour des fins de stationnement accessoires aux opérations, les lieux loués aux termes du bail intervenu entre Mitec Télécom Inc. et la Ville de Pointe-Claire le 30 mars 1999.
- 30.03 Autoriser une dépense additionnelle de 9 200,84\$ relativement aux travaux de pavage et de réfection des trottoirs et des bordures dans divers secteurs résidentiels, à la société «Les Pavages d'Amours inc.» (appel d'offres PG80011).

50 – Ressources humaines

- 50.01 Autoriser la nomination temporaire, en vue de la permanence de M. Vincent Rebselj au poste de Surintendant à l'Usine de traitement de l'eau à compter du 5 octobre 2009.
- 50.02 Autoriser la nomination temporaire de Mme Antonella Di Marino au poste d'adjointe administrative à la Direction générale à compter du 5 octobre 2009.

60 – Varia

70 – Levée de la séance